



Suite à l' [arrêté du 11 avril 2012](#) relatif à l'usage des drones, les télépilotes d'aéronefs sans personne à bord doivent être titulaires d'un certificat d'aptitude théorique de licence de pilote.

Le brevet théorique de pilote ULM est le plus adapté et le plus simple.

GRAND VOL PARAMOTEUR, Ecole professionnelle ULM met à votre disposition l'accès à nos cours théoriques ULM dispensés en salle au siège de l'école à Mériel (95630) ou à domicile. L'école est Labellisée et les instructeurs sont habilités par la DGAC.

Prestations :

Revue des Chapitres du « Manuel du pilote ULM » Ed. Cepadues

**Réalisation de QCM's en ligne, avec corrections et commentaires.**

**Forfait 3 heures de cours : 120 €**

**Possibilité de réaliser votre cours individuel à domicile.**

**Participation aux frais de déplacements sur devis à l'adresse :**

**[grandvolparamoteur@gmail.com](mailto:grandvolparamoteur@gmail.com)**

**Contact : 06 27 04 14 21**